

COMMISSION DE CONCILIATION DES NATIONS UNIES POUR LA PALESTINE

COMITE GENERAL

Distr.
RESTREINTE
COM.GEN./SR.57
14 mars 1950
ORIGINAL: FRANÇAIS

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA CINQUANTE-SEPTIEME SEANCE

tenue au Palais des Nations, Genève,
le mardi 14 mars 1950, à 16 h.

Présents :

M. BARCO	(Etats-Unis)	Président
M. TOUSSAINT	(France)	
M. ERALP	(Turquie)	
M. de AZCARATE		Secrétaire principal

Création éventuelle de comités mixtes (Com.Gen./15)

Le PRESIDENT rappelle qu'à la séance précédente, le Secrétariat avait été prié de remanier le projet de rapport à la Commission sur la création de comités mixtes. Le nouveau texte, dont les membres du Comité général ont déjà pris connaissance, reflète bien, à son avis, les opinions exprimées.

Le projet de rapport dont il s'agit n'ayant appelé aucune observation de la part des membres du Comité général, est adopté.

Le Président estime qu'il sera utile qu'en présentant le rapport du Comité général à la Commission, il y joigne quelques remarques par lesquelles il mette en lumière les points du rapport sur lesquels les débats du Comité général ont fait apparaître certaines différences d'opinion en ce qui concerne la procédure à recommander. Les remarques qu'il présentera auront pour but d'épargner à la Commission un débat sur des points que les membres du Comité général auraient déjà examinés de façon approfondie. Il fait d'ailleurs observer que les recommandations contenues dans le rapport ne constituent qu'une simple indication sur la forme à donner à la procédure de création des comités mixtes.

Il en est ainsi décidé

La séance est levée à 16 h. 45